

# Aides ADEME pour les IAA

30 juin 2016



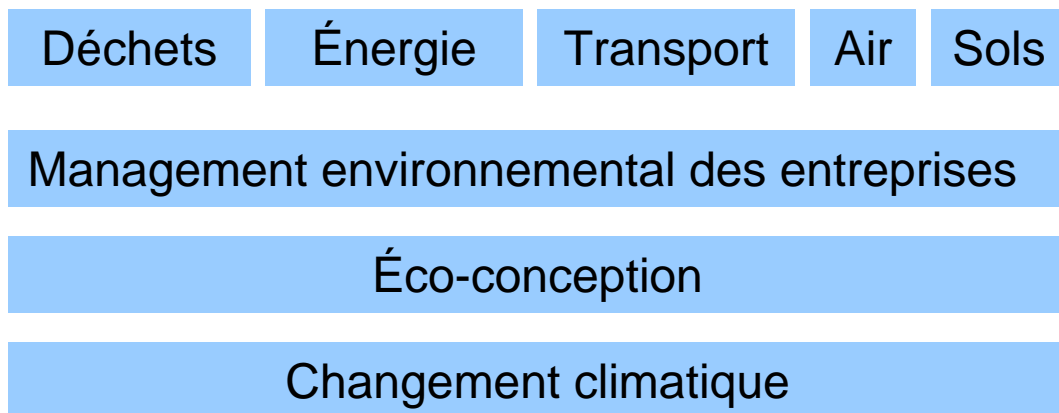
---

Philippe VINCENT

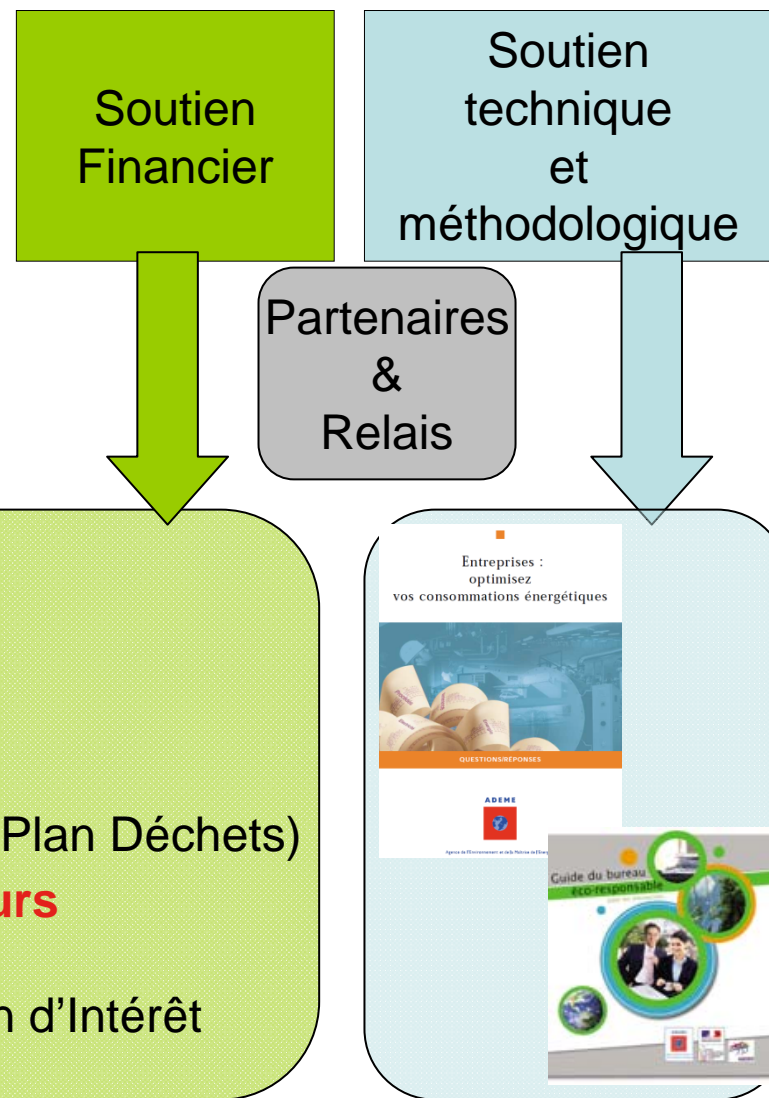
[philippe.vincent@ademe.fr](mailto:philippe.vincent@ademe.fr)

02 40 35 80 26

## Thématiques



## Offre ADEME



### Aides à la décision

- Pré-diagnostics, Diagnostics
- Études projet

### Aides à l'investissement

- Opérations de démonstration
- Programmes spécifiques (Fonds Chaleur – Plan Déchets)

### Aides à la R&D et aux démonstrateurs

- Embauche thésard
- Appel à projet / Appel à Manifestation d'Intérêt
- Investissements d'Avenir

- Aides à la décision
- Aides à l'investissement
- Aides à la R&D et aux démonstrateurs



## Aide à la décision

- Recours à un consultant indépendant pour une étude énergie/environnement
- Financement : 50 % (voire plus si PME)
- Guichet ADEME  
<http://www.paysdelaloire.ademe.fr/notre-offre/entreprises/aides-ademe>

*Aide ADEME ou Région Pays de la Loire*

- Etudes réglementaires : pas d'aide. Contact DREAL études réglementaires : [mecc.dreal-pays-de-la-loire@developpement-durable.gouv.fr](mailto:mecc.dreal-pays-de-la-loire@developpement-durable.gouv.fr) 02 72 74 73 46
- Contacts :
  - Philippe VINCENT 02 40 35 80 26 [philippe.vincent@ademe.fr](mailto:philippe.vincent@ademe.fr)
  - Sites et sols pollués : Marc PEREZ 02 40 35 52 64 [marc.perez@ademe.fr](mailto:marc.perez@ademe.fr)

- Pour établissements > 250 salariés, aides limitées aux sujets suivants
  - *Éco-conception – économie de la fonctionnalité*
  - *Système de management de l'énergie*
  - *Faisabilité de récupération d'énergie fatale ou chaleur renouvelable*
  - *Faisabilité équipement déchets*
  - *Autres études dans le cadre d'opérations collectives (si leur nombre < 20 %)*
- Pour les autres établissements: sujets ci-dessus et aussi
  - *diagnostic énergie, déchets, sol*
  - *optimisation des flux énergie et matières,*
  - *étude de faisabilité, étude de projet environnement/énergie*
  - ...
- Critère de qualification du bureau d'études :  
*qualification ad'hoc pour audit énergie, RGE pour études ENR*
- Priorité aux opérations collectives

	(PME Ind.)	Ets >250	Autres
<b>Diag GES / GES Plus</b>	(x)	<b>NO – coll (20%)</b>	<b>NO - coll</b>
<b>Diag énergie</b>	(x-NO)	-	<b>NO</b>
<b>Accompagnement SMEn</b>	(x)	<b>x (NO)</b>	<b>x (NO)</b>
<b>Diag déchets, sol, optimisation des flux</b>	(x)	<b>coll (20%)</b>	<b>x</b>
<b>Diag environnement, air, bruit</b>	(x)	-	-
<b>Accompagnement SME</b>	(x)	-	-
<b>Diag / accompagnement RSE</b>	(x)	-	-
<b>Eco-conception</b>	(x)	<b>x</b>	<b>x</b>
<b>Eco. de la fonctionnalité</b>	(x)	<b>x</b>	<b>x</b>
<b>Pré-diagnostics</b>	(x)	-	<b>coll</b>
<b>Etude 'projet' (faisabilité,...)</b>	(x)	<b>Énergie renouvelable, chaleur fatale, déchets</b>	<b>x</b>
<b>Etude EIT (collective)</b>	(x)	<b>x</b>	<b>x</b>

- Aides à la décision
- Aides à l'investissement
- Recherche et innovation

- **Energie renouvelable**

- *Récupération de chaleur fatale*
- *Méthanisation*
- *Bois énergie*
- *Géothermie*
- *Solaire thermique*

<http://www.paysdelaloire.ademe.fr/notre-offre/presentation>

- **Déchets**

- *Réduction de la quantité ou la nocivité des déchets produits*



	<b>Petite entreprise</b>	<b>Entreprise moyenne</b>	<b>Grande entreprise</b>
Déchets	55%	45%	35%
Chaleur renouvelable	65%	55%	45%
Réseaux de chaleur	70%	65%	60%
Économies d'énergie	50%	40%	30%

- Aides accordée pour l' «effort environnemental»

- Aides à la décision
- Aides à l'investissement
- Recherche et innovation

### Bourses de thèses et programmes R&D

2014-2020 : Cinq programmes

- Villes et territoires durables
- Production durable et énergies renouvelables
- Agriculture, forêt, sols et biomasse
- Qualité de l'air, impacts sur la santé et l'environnement
- Energie, environnement et société

Voir les appels à projet: <http://www.ademe.fr/actualites/appels-a-projets>

Et aussi: <http://www.ademe.fr/recherche-innovation/financer-theses-recherche-linnovation>

Programmes	Thèses	Programme R&D	Programme IA
Type de Financement	Allocation doctorale	Subventions principalement, et aides remboursables	Aides remboursables et subventions Prise de participation
Bénéficiaires	Doctorants (3 ans)	Organismes de recherche Entreprises, Associations et Collectivités	Entreprises principalement
Type des projets financés	Concept-Faisabilité	Développt - mise en œuvre expérimentale - recherche action - recherche prénormative	Démonstration Expér. échelle 1 Première industrielle
Maturité /TRL	TRL 3 à 4	TRL 4 à 7	TRL 6 à 9 +
Montant indicatif des financements	60 k€	50 à 300 k€	> 1 M€
Budget annuel	3 M€ environ	25 M€ environ	350 M€ environ



## Bourse de thèse

- ADEME = employeur du doctorant
- Prise en charge de 50% du montant du salaire
- Accueil et autres frais pris en charge par laboratoire et cofinanceurs
- Appel à candidature annuel – clôture fin mars – embauche du doctorant début octobre
- 49 dossiers retenus en 2015

<http://www.thesenet.ademe.fr/>

### IPMEécocon – éco-conception– Clôture le 12/9/16

réduction des déchets et du gaspillage alimentaire, assistance au changement de comportement

#### *exemples*

- *Conception de procédés éco-efficients (économiques en eau, déchets...)* ;
- *Produits permettant la production ou l'utilisation de justes quantités ;*
- *Démarches, services ou produits finis permettant l'utilisation de produits agricoles aujourd'hui non commercialisés / non consommés ;*
- *Développement de services facilitant la gestion des invendus et du don ;*
- *Les solutions permettant aux consommateurs de contrôler leurs consommations....*

<https://appelsaprojets.ademe.fr/aap/IPME%c3%a9cocon2016-39>

### Critères d'éligibilité :

1. Etre porté par une PME
2. Porteur unique
3. 18 mois maximum
4. Coût total de 300 000 euros minimum.

### Label des pôles de compétitivité :

Les projets labellisés par un pôle de compétitivité (..) sont automatiquement retenus pour la phase d'audition.

### Aides :

Subventions jusqu'à 200 000 euros par projet

Taux: 45% (petites entreprises) ou 35%

## **AMI INDU - Industrie et agriculture éco-efficientes - clos le 30/11/16**

Agriculture et filière bois ; IAA; Chimie et papier-carton ; métaux, matériaux industriels et de construction

<https://appelsaprojets.ademe.fr/aap/AMI%20INDU2014-75?ref=AMI+INDU2014-75>

- portés par entreprises capables de diffuser l'offre technologique (équipementiers, installateurs ... en associant les industriels )

- Projet > 1M€, consortium (8 max) ou individuel

**énergie et GES** (procédés, etc...)

**intensité matière et/ou eau**

réduction des déchets, sous-produits, traitements pour une réutilisation des rejets aqueux, nouveaux emballages, valorisation des co-produits

éco-conception des procédés, sécurité et maintenance des systèmes de production (moins de pertes)



## **AAP Chimie du végétal et matériaux biosourcés - Clos le 13/2/17**

Biomasses résiduelles et coproduits industriels, coproduits agricoles et forestiers, microalgues de valorisation d'effluents industriels ou urbains ; plantes à fibres à usage industriel (lin, chanvre...); productions agricoles céréalières, oléagineuses et sucrières.

<https://appelsaprojets.ademe.fr/aap/AAP%20Chimie2015-126?ref=AAP+Chimie2015-126>

Clôtures intermédiaires: 17 octobre 2016 - 13 février 2017

- portés par des entreprises capables d'industrialiser ou de commercialiser les technologies ou produits développés dans le cadre du projet
- Projet > 1M€
- Consortium (8 max) ou individuel

### Projet EPS

- Objectif: Réduire par l'aliment les émissions de méthane, améliorer le rendement de production et le profil nutritionnel de la viande bovine
- Déroulement: évaluation de l'efficacité d'un principe actif à base de végétaux naturels
- Porteur: THIVAT (alimentation animale)
- Partenaires: IDENA – INRA
- 1,5M€
- Aide: 0,7 M€ (subvention + avance remboursable)

Taux de transformation des dossiers: ~80% après contacts Ademe

		Dépenses en RDI		Dépenses en LDE
		Projet avec collaboration effective <sup>5</sup>	Projet sans collaboration effective <sup>5</sup>	
Coûts éligibles et retenus <sup>3</sup> > 1 M€	Avances remboursables (100% d'avances)	50%	35%	40%
	Aides partiellement remboursables (1/5 de subventions, 4/5 d'avances)	40%	25%	30%
Coûts éligibles et retenus <sup>3</sup> < 1 M€	Subventions (100% de subventions)	25%	15%	20%

- Avance remboursable: taux de 1,34%, ou plus selon succès



Merci de votre attention